



Référentiel de certification périodique pour les médecins spécialistes du CNP de Néphrologie

Bloc 3. Améliorer la relation avec les patients

Objectif : Assurer une relation de qualité au regard des recommandations de bonne pratique, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des droits des patients

0.	Actions	Attendus méthodologiques du CNP	Éléments de preuve
1.	Actions de formation sur le thème de la relation patient délivrées par des organismes de formation labellisés Qualiopi ou par un ODPC ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation : -1 FMC = deux actions relevant de deux des trois types suivants : de GDR, d'EPP ou intégrées sur la thématique : « relation patient » publiée par l'ANDPC L'une de ces deux actions devant correspondre à une « orientation prioritaire » de DPC de néphrologie - Organisées par l'ODPC de néphrologie (APFCN) dans le cadre du parcours préconisé par le CNP	1 tous les 6 ans	Attestation de participation
2.	Actions de formation personnelle sur le thème de la relation patient :	Eligibilité de fait Démarche poursuivie pendant la période	Attestation

	• Action de formation « relation patient » dispensées par des organismes de formation labélisés QUALIOPI ou figurant sur la liste des OF • Webinaire dédié patient, construit avec une association de patients • Webinaire sur la fin de vie • Formation d'établissement sur le thème de la relation patient, • formation à l'éthique • Animation d'une réunion organisée par une association de patients. • Formations sur la relation patient : ex « Comment aborder la relation avec un candidat au don du rein ? » • Formation sur le thème du handicap permettant de mieux sensibiliser les professionnels dans la prise en charge des handicaps associés aux maladies chroniques (APA, réinsertion professionnelle) • Acquisition de connaissances dans le domaine du numérique en santé et de ses usages en termes d'amélioration des pratiques et des parcours de soins, incluant la relation avec le patient, et développer une démarche de gestion des risques dans ce domaine	de 6 ans Validation de 2 actions de formation sur 6 ans Et/ou : Validation d'1 webinaire sur le thème de la relation patient par an	
3.	Formations diplômantes ou certifiantes sur le thème de la relation patient organisées par les universités (annexe 1)	Listes des formations <u>validées par le CNP</u> (DU, DIU, Master...)	Attestation
4.	Participation régulière à un registre de pratiques, observatoire, base de données de la spécialité (réfèrent registre REIN), intégrant des données patients (PROMS, PREMS) Registre de pratiques avec des données de qualité de vie, Questionnaires PROMs, PREMs (COMPARE, RENALOO, France REIN)	Démarche poursuivie pendant la période de 6 ans	Attestation de participation

	• Évaluation de la qualité des soins perçue par les patients • Participation aux registres de pratiques intégrant un recueil de données patients		
5.	• Action réalisée dans le cadre d'une association d'usagers du système de santé agréée (interventions lors de journées organisées par les associations de patients ; fonctions exercées dans une association ; actions de sensibilisation ; contribution active à l'élaboration de fiches d'information pour les patients en collaboration avec une association ; enquêtes de satisfaction) : Participation à une activité de veille bibliographique avec adaptation de l'information au grand public (abstract de vulgarisation scientifique et médicale, réunions ou campagnes d'information)	Eligibilité de fait Engagement pendant la période de 6 ans	Attestation de participation du président de l'association d'usagers
6.	Conception et participation à la mise en place de programmes associant des patients (éducation thérapeutique, patients experts) : • Mise en place d'outils visant à assurer une relation de qualité avec l'entourage et/ou de collaboration avec les aidants dans le respect des droits du patient • Faire connaître les droits des usagers de la santé : Actualiser la connaissance des droits du patient, des obligations déontologiques fondant les pratiques • Ouverture et mise à jour pérenne du dossier médical ou de l'espace personnel santé (« mon espace santé »). • Recueil du consentement éclairé - non-opposition des patients : Rendre le patient co-acteur de sa santé (décision médicale partagée) • Fiches d'information patient écrite	Le CNP doit préciser les actions et attendus préconisés	Attestation de participation ou du chef de service

	• Conception et participation à la mise en place de programmes associant les patients : ex : participation dépistage de la MRC, webinaire information grand public, ETP avec patient ressource, patient expert, intégration patient partenaire, participation ... • Participation à une CPTS		
7.	Participation à un dispositif d'annonce : diagnostic d'une maladie rénale chronique, dommage associé aux soins, mauvaise nouvelle, maladie chronique : • Participation à un dispositif d'annonce : diagnostic d'une maladie grave, dommage associé aux soins, mauvaise nouvelle, maladie chronique, maladie génétique, maladie rare. • Membre de la commission des usagers	Le CNP doit préciser les actions et attendus préconisés	Attestation de participation Ou du chef de service
8.	Patients traceurs	Le CNP doit préciser les actions et attendus préconisés	Attestation de participation
9.	Acquérir une connaissance du numérique en santé et de ses usages en termes d'amélioration des pratiques et des parcours de soins, incluant la relation avec le patient, et développer une démarche de gestion des risques dans ce domaine : • Elaboration ou participation à des programmes de E-Santé • Faciliter la prise en compte des évolutions qui modifient la relation (niveau d'information des patients, impact des nouveaux outils numériques et nouvelles formes de prise en charge numérique...)	Le CNP doit préciser les actions et attendus préconisés	Attestation de participation
10.	Faciliter le partage d'expériences interprofessionnelles et de bonnes pratiques pour améliorer la prise en charge notamment des patients vulnérables, et de la fin de vie, et lutter contre l'inégalité d'accès aux soins et les discriminations : • Animation d'un dépistage annuel de la MRC	Le CNP doit préciser les actions et attendus préconisés	Attestation de participation

	• Interventions lors de journées organisées par les associations de patients, actions de sensibilisation, contribution à l'élaboration de fiches d'information pour les patients, enquêtes de satisfaction • Participation à des campagnes de prévention des maladies rénales, actions d'information, de sensibilisation de la population concernant les pathologies rénales • Mise au point d'un programme APA • Construire un programme « Trt conservateur – ART en néphrologie » ⇔ relation patient • Mise en place d'outils permettant de mieux sensibiliser les professionnels dans la prise en charge des handicaps associés aux maladies chroniques (APA, réinsertion professionnelle) • Dialogue anatomoclinique entre membres de l'équipe médicale et pathologiste (pertinence des actes et interprétation contextuelle, téléexpertise) • Participation à la permanence des soins (astreintes/gardes)		
11.	Actions de promotion de la santé environnementale et l'éco-responsabilité en développant les compétences dans le cadre de l'éco-soins : • Actions de promotion de la santé environnementale et l'éco-responsabilité en développant les compétences dans le cadre de la néphrologie verte	Préciser les actions et attendus préconisés par le CNP	Attestation de participation
12.	Action « hors liste »	Conforme à une fiche méthodologique HAS ou aux critères d'éligibilité de la FDM. Action évaluée et validée a priori ou a posteriori par le CNP (fiche d'évaluation en cours de validation)	Attestation de validation transmise par le CNP

Annexe 1 : DU/DIU pouvant relever du bloc 3 :

- DU Éthique, Soins, Santé et Société. Université de Paris-Saclay (<https://www.medecine.universite-paris-saclay.fr/formations/formation-continue/les-diplomes-duniversite-du-et-diu/du-ethique-et-pratiques-de-la-sante-et-des-soins>)
- DIU Éthique des pratiques du soin. Université de Montpellier (<https://du-diu-facmedecine.umontpellier.fr/diplome-ethique-des-pratiques-du-soin-41>)
- DU Éthique médicale et relation de soins. Université de Rennes (<https://formations.univ-rennes.fr/parcours/diplome-duniversite-ethique-medecale-et-relation-de-soin>)
- DU Éthique de la Santé. Université de Lille (<https://fmms.fr/formations/du-ethique-de-la-sante/>)
- DU Éthique en Santé. Espace de Réflexion Éthique Auvergne Rhône-Alpes, Université de Lyon (<https://ereara.com/formations/diu-ethique-en-sante/>)
- DU d'Éthique : Soins et santé dans une société pluraliste. Accompagner, discerner, décider. Institut Catholique de Paris, THEOLOGICUM, Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses (<https://www.icp.fr/formations/diplomes-universitaires/du-dethique-soin-et-sante-dans-une-societe-pluraliste-accompagner-discerner-decider>)
- DIU Éthique en Santé. Université de Toulouse (<https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/diu-ethique-en-sante>)
- DU Éthique appliquée à la santé. Université de Nantes (<https://sante.univ-nantes.fr/loffre-de-formation/formation-continue/du-ethique-appliquee-a-la-sante>)